



Fausse signatures sur prêts a la consommation

Par **deroze**, le **17/07/2009** à **19:21**

Bonjour,
ma compagne a fait des credits a la consommation pour 40000€ en imitant ma signature de plus nous avons un credit a castorama pour lequel je j'étais co-emprunteur et que j'ai réglé totalement en juin 2008 mais comme elle ne l'a pas clos lors de l'envoi du chèque elle a continué a l'utiliser sans m'en avertir que puis-je faire? nous sommes en instance de séparation et nous avons 3 enfants ainsi qu'une maison qui a a peine plus d'un an elle me menace de me faire perdre mon emploi elle monte les enfants contre moi et mes parents alors qu'avant elle les leur faisaient garder plus que régulièrement